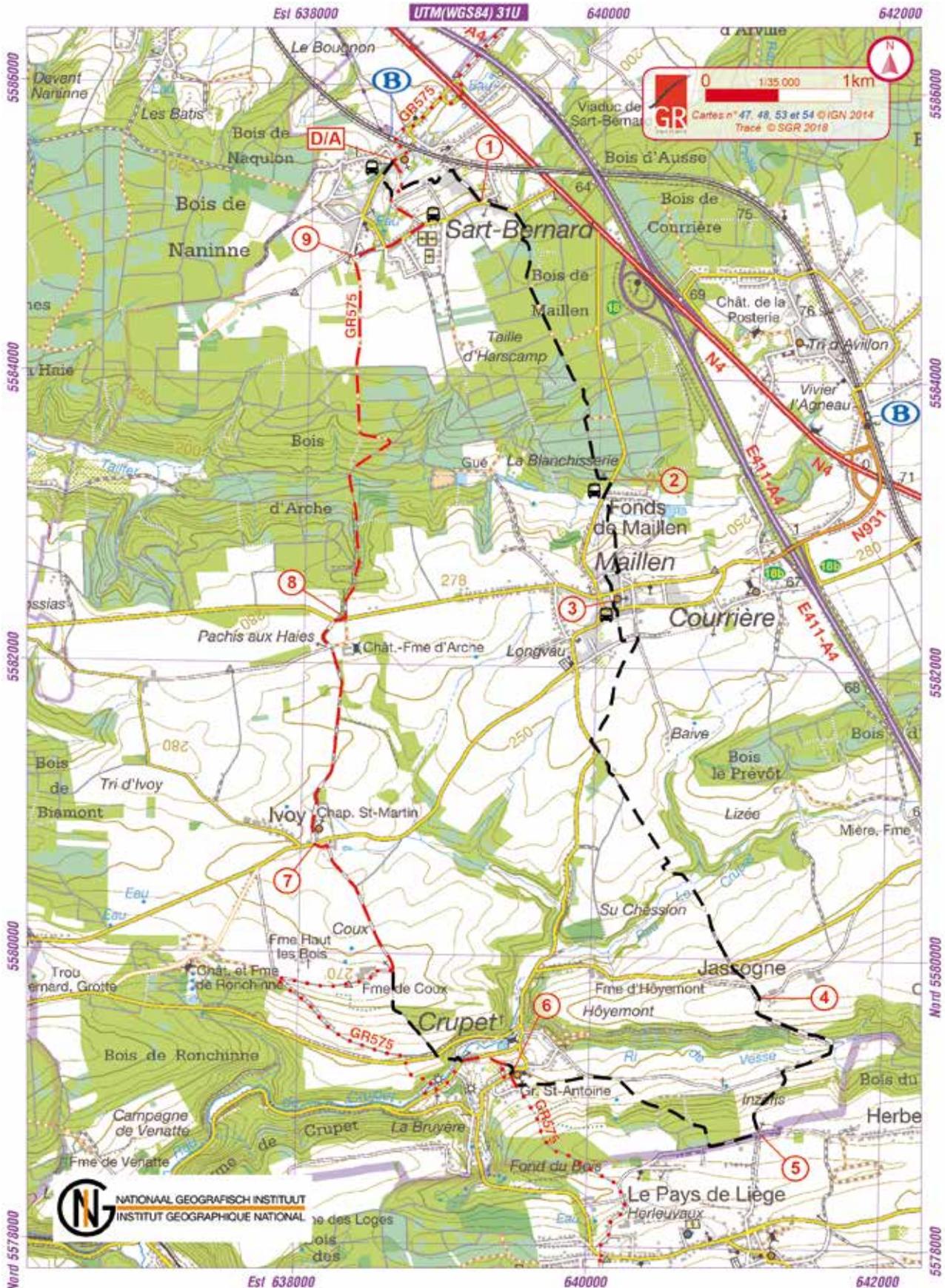


BOUCLE EN CONDROZ NAMUROIS

Sart-Bernard – Maillen – Crupet – Ivoy – Sart-Bernard

L'itinéraire complet compte une vingtaine de kilomètres (19,7 km exactement) ; longueur modeste, mais les dénivelés condruziens ne sont pas négligeables !



Le Condroz namurois est sillonné par le GR 575/576, qui relie notamment Crupet à Sart-Bernard. Il suffisait donc de tracer un itinéraire relativement parallèle à ce tronçon pour dessiner une belle boucle entre ces deux localités condruziennes. Ce circuit pédestre offre une belle journée à crapahuter à travers le plateau champêtre et parmi de grands bois, par monts et par vaux, car ce coin du Namurois réserve quelques bonnes et belles grimpées. Au total de la journée, pas loin de 600 mètres de dénivelés positifs ! Les paysages sont à la mesure de l'effort : le randonneur se réglera de vastes horizons. Il côtoiera aussi quelques châteaux, de belles églises au cœur des villages de pierre.



19,7 km



Vers le château-ferme d'Arche.

Départ : au centre de **Sart-Bernard** (5330), tout à côté de la N4. À deux pas de l'église Saint-Denys, stationnement aisé au début de la rue Morimont, le long de la plaine de sports.

Indication pour les « non-motorisés » : depuis la gare (à 200 mètres), emprunter, dans le prolongement du quai n° 2, le sentier , puis monter à droite en direction de l'église.

DESCRIPTION DE LA RANDONNÉE

Coin des rues Saint-Denys et Morimont

Sur le GR 575/576

Dos à la rue Morimont, suivez le balisage blanc et rouge dans l'impasse Pré du Curé. Le sentier ne tarde pas à franchir un ru et, juste au-delà, il atteint un T. Quittez-y déjà le balisage du GR.

Hors GR

Quittant donc le blanc et rouge, bifurquez à gauche et suivez une enfilade de sentiers, en évitant celui qui monte à droite. Ils serpentent, longeant et contournant des propriétés villageoises. Vous finissez ainsi par déboucher sur une petite route, perpendiculaire, que vous empruntez vers la droite. Elle vous mène jusqu'à un carrefour, flanqué de la chapelle de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus.

1 km

Carrefour

1

Franchissez le croisement et poursuivez sur la rue principale, légèrement en oblique vers la gauche. Quittez-la rapidement, dès qu'elle s'incurve à gauche. Continuez droit devant pour vous engager dans le bois de Maillen. Vous entamez là une longue et belle traversée forestière. Votre itinéraire marque bien vite un « droite-gauche ». Puis votre bon chemin, relativement rectiligne, s'oriente au SSE. Tout au long de ce parcours en sous-bois, négligez les voies transversales. Au terme de cette traversée, votre chemin dessine un

coude vers la gauche et débouche sur une route tout à côté de la chapelle Chèchè.

2,4 km - 3,4 km Chapelle Chèchè

2

Empruntant la route vers la droite, vous gagnez le territoire de Maillen. Négligez la première rue à main gauche, mais virez dans la suivante, toujours à gauche, rue du Bois communal. À peine engagé dans cette rue, quittez-la et virez vers la droite, pénétrant franchement dans un passage herbeux. Il accède aussitôt à un étroit sentier, qui ne tarde pas à entamer une rude grimpée. Au terme de ce raidillon, poursuivez, en face, sur la route qui mène au village.

Bifurquez dans la première route à droite, rue Nestor Pierard, et suivez-la encore en virant carrément à gauche, le long de la salle « Les Clématites ». Cette rue étroite débouche sur une route transversale. Coupez-la **prudemment**. En face, vous atteignez la place du Bâti, où se dresse l'église Sainte-Lucie de Maillen.

1 km - 4,4 km

Maillen - place du Bâti

3

Au cœur de ce petit village, vous ne manquerez pas d'observer de belles maisons en moellons de pierre dorée, alors que la plupart des constructions du coin utilisent la pierre bleue extraite dans la vallée du Bocq. L'église Sainte-Lucie, en moellons de pierre bleue elle, peut étonner par le caractère altier de son architecture néogothique. Elle a été édifée à la fin du 19^e siècle (1872).

Au-delà de l'édifice religieux, vous joignez un abribus (au fond de la place, à main gauche). Tournez-lui le dos, ainsi qu'à la place, coupez la rue perpendiculaire et, en face, engagez-vous dans l'espace herbeux le long d'une exploitation agricole. Le sentier aboutit à un T. Virez-y à gauche jusqu'au proche carrefour en étoile. Bifurquez sèchement à main droite sur le premier chemin rustique. Il traverse l'étendue champêtre en oblique jusqu'à atteindre la route Maillen - Crupet.

Quelques enjambées à peine vers la gauche et déjà vous quittez cette route pour poursuivre tout droit sur un chemin rural. Il longe, par la gauche, un bosquet et s'incurve vers la droite. À l'Y suivant, poursuivez sur la branche gauche (en direction de Jassogne). Ce chemin s'abaisse progressivement à travers champs jusqu'à buter contre une clôture. Longez-la vers la droite sur un sentier, qui vire rapidement à gauche, autour d'une prairie. À son extrémité, le sentier se faufile entre des haies arbustives et s'abaisse vers un fond humide (ruisseau de Mière). Le chemin entame aussitôt une longue et rude grimpe, d'abord entre des frondaisons, puis dans la campagne. Débouchant sur la route Assesse - Crupet, traversez-la et poursuivez la grimpe en face. À la jonction avec une petite route, terminez l'ascension, vers la gauche donc. Vous aboutissez ainsi à un carrefour, voisin de l'imposante cense (ferme) de Jassogne (à main gauche).



Traversée matinale du bois de Maillen.

3,8 km - 8,2 km Cense de Jassogne 4

Cette ferme imposante et les quelques bâtisses voisines sont les vestiges d'un hameau quasiment disparu. Jassogne fut le centre d'une importante paroisse et d'une seigneurie du comté de Namur. La Grande Cense en fut le siège au 17^e siècle. La population du lieu diminua progressivement et la Révolution française porta le coup mortel à cette ancienne paroisse de Jassogne.

Dépassez la bifurcation vers Jassogne et empruntez, en oblique à droite, la rue Inzéfy. La petite route s'incurve à gauche et descend au creux d'un beau vallon bucolique. Elle y dessine une courbe, franchit le ry de Vesse et remonte l'autre versant vers le hameau d'inzéfy. **Attention!** À la hauteur des premières maisons, quittez la route et empruntez, à main gauche, le chemin grossièrement revêtu qui grimpe le long d'une exploitation agricole. Vous entamez ainsi la dernière difficulté de la matinée, une montée très pentue. Elle aboutit (ouf!) à un carrefour, flanqué d'une potale dédiée à N.D. de la Paix.

1,5 km - 9,7 km Carrefour – potale Notre-Dame de la Paix 5

Bifurquez-y à droite dans la rue Flaya. Vous dépassez le « point de vue Maillen - Jassogne », mais la vue, au sud, vers Durnal ne manque pas non plus de charme. Attention! Peu avant d'atteindre une poignée de maisons, virez à droite: côte à côte, deux trouées dans les frondaisons accèdent à un sentier. Il marque bien vite un coude à gauche. À l'Y proche, descendez la branche de droite. Le chemin forestier, raviné et quelquefois boueux, dévale le coteau du bois d'Insefy. Au bas de la descente, il s'incurve à droite et débouche sur la route Insefy - Crupet. Suivez-la vers la gauche, bien sûr, en direction de Crupet. Peu avant

la première maison de la localité, quittez la route pour enfilez, à main gauche, le sentier d'Insefy, quasi rectiligne, qui débouche à un T. Vous y joignez le GR 575/576. Descendez vers la droite pour gagner le centre de ce beau village, à proximité de l'église Saint-Martin.

2 km - 11,7 km Crupet 6

Crupet mérite amplement de figurer parmi les « plus beaux villages de Wallonie ». Ses atouts ? L'homogénéité de son habitat d'anciennes maisons de pierre bleue, son « îlot sacré » : la robuste église, la pièce montée, si « kitsch », de la grotte artificielle peuplée de statues naïves et l'imposant presbytère. Et encore, au creux du vallon trône l'élégant donjon médiéval (actuellement en cours de restauration). Enfin, deux anciens moulins, diversement réhabilités, se succèdent au fil du ruisseau.



Moisson sur le plateau condruzien.

Laissez, provisoirement, le GR s'écarter vers la gauche. Partez vers la droite. À hauteur du restaurant « La Besace », descendez le long du restaurant (*cherchez donc à déchiffrer le texte wallon affiché au fronton*).

La petite rue s'incurve vers la gauche. Quittez-la juste au-delà de la maison n° 5, dont la façade est décorée d'une hure de sanglier, et suivez alors le balisage blanc et rouge, retrouvé: droit devant, un sentier vous mène au creux du vallon. Passé une chicane, empruntez brièvement la route vers la gauche. Dès le premier pont sur le ruisseau (le Crupet), quittant de nouveau le GR, virez à droite et aussitôt à gauche. Juste avant la grille de la propriété (restaurant), enfillez, à main droite, le sentier rocailleux qui entame une rude grimpe.

Au débouché sur une route, traversez-la et poursuivez en face, vers Ivoy, signalé à 1,8 km. L'ascension s'atténue progressivement et mène à un croisement, proche de la ferme de Coux.

(Potale Saint-Donat et panneau didactique détaillant ce vaste panorama condruzien.)

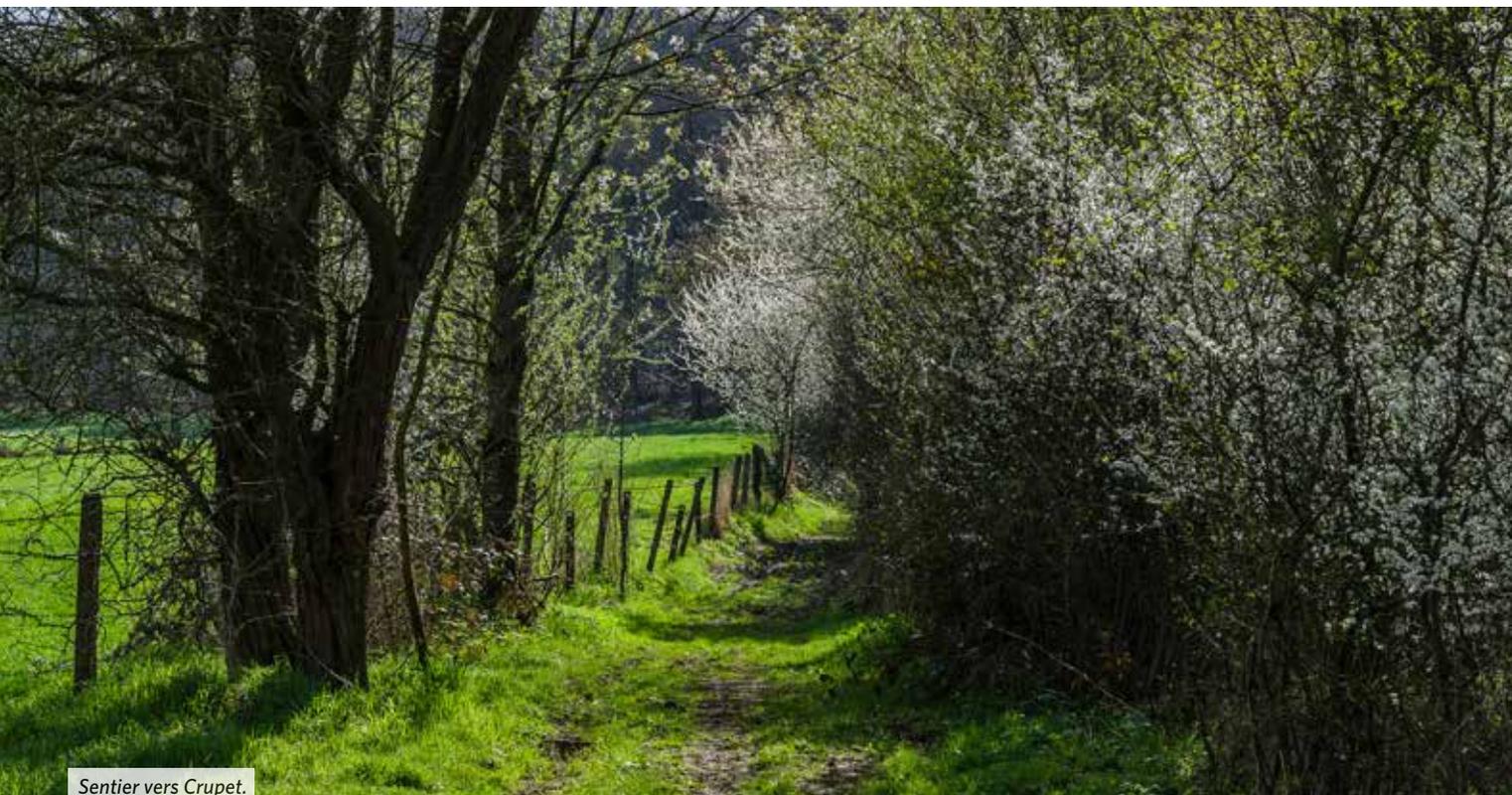
Vous voilà de retour sur le GR 575/576, qui vous guidera quasiment jusqu'au terme de votre rando.

Sur le GR 575/576

Suivez donc le balisage blanc et rouge: il vous emmène, droit devant, sur le long ruban asphalté, qui file jusqu'à Ivoy.

2,3 km - 14 km Ivoy 7

Juste à l'entrée du hameau, bifurquez à gauche sur un vieux chemin pavé de pierres. Il s'incurve vers la droite et débouche sur la route Courrière - Mont-Godinne. Traversez-la et, en face, dirigez-vous vers l'église Saint-Martin.



Sentier vers Crupet.

Cette petite église romane (12^e et 13^e siècles) doit beaucoup de son charme à la simplicité de son architecture de pierre et à la quiétude du hameau.

Au-delà, vous retrouvez bientôt le vieux chemin empierré, qui vous mènera jusqu'aux portes de Sart-Bernard. Dans l'immédiat, il vous promène à travers les vallonnements, moins rudes que ceux de la matinée, de cette campagne condruzienne. Au terme d'une grimpe assez commode, vous atteignez un croisement (*potale N.D. de Foy*) à la hauteur d'un premier accès, vers la droite, au château-ferme d'Arche. Très bref «gauche-droite» et votre empierré, dessinant une courbe, débouche sur la route Maillen - Lustin. Empruntez-la, vers la droite, jusqu'au proche carrefour. À main droite, la drève de tilleuls accède au château d'Arche.

1,7 km - 15,7 km Château-ferme d'Arche

8

Un panneau didactique vous présente l'édifice monumental du château d'Arche et mentionne «la magnifique drève de vieux tilleuls derrière vous». L'histoire du château remonte au 13^e siècle. Ainsi, il sera impliqué dans la fameuse «guerre de la Vache», opposant le comte de Namur au prince-évêque de Liège. Le château actuel, vaste quadrilatère muni d'un pont-levis et de douves, date des 17^e et 18^e siècles.

Tournant le dos à cette belle demeure aristocratique, avec le GR 575/576, vous dépassez bientôt la chapelle, néogothique, de la Vierge Noire et vous entamez la traversée du bois d'Arche. Ce parcours en sous-bois n'a rien de monotone. Le chemin, toujours



Panorama depuis la potale Saint-Donat.

empierré, s'abaisse progressivement vers le creux d'un vallon (ruisseau de Tailfer ou ri du Fond).

Juste au-delà, vous abordez la dernière ascension du parcours. Le chemin empierré s'incurve vers la droite, coupant ainsi les courbes de niveau, puis il vire à gauche pour terminer la grimpe. Il reprend alors la direction plein nord et, en pente douce, il gagne la lisière du bois. Débouchant dans la campagne, vous ne tardez pas à retrouver le village de Sart-Bernard. C'est chose faite à un carrefour, voisin du cimetière local.

2,8 km - 18,5 km Cimetière de Sart-Bernard

9

Avec le balisage blanc et rouge, virez à droite dans la rue de la Piche-lotte, prolongée, au-delà du carrefour suivant et quasiment en ligne droite, par la rue du Bois d'Ausse. Négligez encore un embranchement à main droite. Mais au suivant, bifurquez à gauche dans la rue des Huileries. Dans le fond, à l'amorce d'une courbe, quittez la route et, droit devant, sautez un ru et empruntez le sentier riverain. Au proche embranchement, laissez le balisage GR s'écarter vers la droite.

~~GR~~ **Hors GR**

Poursuivez donc tout droit, toujours à gauche du ruisseau. Le sentier s'incurve et s'élève pour déboucher sur une voie revêtue. Traversez-la, droit devant, et enfillez un dernier sentier herbeux. Il aboutit à une rue, face à la «Salle dramatique». Suivez-la vers la droite: vous êtes à deux pas de votre terminus.

1,2 km - 19,7 km Coin des rues Saint-Denys et Morimont

DTA

Renseignements pratiques :

- En période de chasse, la traversée du bois de Maillen et du bois d'Arche peut être soumise à des interdictions temporaires.
- Carte «Balades entre Bocq & Samson» de la commune d'Assesse. IGN: 1:25000.
- Cafés et restaurants à Crupet: «La Besace», malgré son enseigne patoisante, n'autorise pas le casse-croûte. À proximité, «Le Pâchis» est plus accueillant, mais il ouvre seulement le vendredi, samedi et dimanche.



Conception de l'itinéraire et photos: Jean-Marie Maquet
Correction et vérification sur le terrain: Henri Corne

Le pont de Vresse.

En quelques chiffres

Distance totale du GR 16 :	209 km
Longueur de la Semois :	210 km
Altitude minimale :	135 m
Altitude maximale :	435 m
Dénivelé positif :	5 850 m
Dénivelé négatif :	6 100 m

Description

Le GR 16 est un sentier de Grande Randonnée qui va de la source de la Semois (Arlon) à son confluent avec la Meuse (Monthermé).

Sur le territoire français, on écrira Semoy. La longueur du tracé correspond à celle de la rivière, mais il ne faut pas s'y tromper ! Si, parfois, le GR suit l'une des rives de la rivière, à d'autres moments, il s'en éloigne et s'élève sur les crêtes boisées et rocheuses, ce qui explique l'important dénivelé de la randonnée.

Options

Pour ne pas être tributaire des logements et pouvoir avancer à mon rythme, j'avais décidé d'effectuer le parcours en relative autonomie. J'emportais donc de la nourriture en suffisance, tente et accessoires de couchage, réchaud. Cela alourdit notablement le sac à dos, évidemment. Pour la nourriture, je n'avais que du sec (à part les deux premiers jours) : plats de pâtes pour le soir, flocons d'avoine pour le matin, café soluble et fruits secs.

Il est important de rappeler que le camping sauvage est interdit en Belgique, à moins de s'installer sur un terrain privé avec l'accord du propriétaire. Une tolérance semble admise pour une installation entre le coucher et le lever du soleil (bivouac), mais cela dépendra, le cas échéant, de la décision d'un policier ou d'un garde-chasse (que l'on a par ailleurs peu de chance de croiser). Dans tous les cas, il est strictement interdit de faire du feu et il ne faut pas laisser la moindre trace de passage.

Sens du parcours

On a évidemment toujours le choix de le parcourir dans le sens décrit ou dans le sens contraire. Le trajet de la source à l'embouchure serait plus facile, puisque... cela descend ! En effet, on a une pente moyenne un peu supérieure à... 0,1% ! Oubliez cet argument, c'est tout simplement négligeable sur un tel parcours. Ce qui m'a fait opter pour le trajet dans le sens du topo-guide, c'est la progressivité dans la difficulté, d'une part, et dans la variété paysagère, d'autre part. En effet, le début du parcours (en gros, la partie gaumaise) est moins vallonné, il s'agit plutôt de prairies et de bocages, de grandes étendues entrecoupées de charmants villages, alors que la suite est plus boisée, la Semois y est plus sauvage, les difficultés de terrain plus importantes et régulières, les surprises visuelles plus marquées. On a donc un début de parcours très beau, mais moins ardu, qui permet de se « mettre en jambes », avant d'entamer un trajet plus physique.

Le trajet Bouillon depuis l'auberge de jeunesse.